

L'intelligence économique : un nouveau créneau pour la Francophonie?

Le 24 janvier 2008 s'est tenu à Paris-La Défense, un colloque sur le thème *Intelligence économique et Francophonie : Vecteur de développement et de coopération internationale*. Ce colloque a été organisé conjointement par l'Assemblée des Chambres françaises de Commerce et d'Industrie, l'OIF, l'Agence universitaire de la Francophonie et le Forum Francophone des Affaires et d'autres partenaires, sous le haut patronage de Charles Pasqua, Sénateur de France, Président du Pôle universitaire Léonard de Vinci. Plus de 200 personnes ont participé à ce colloque, dont plusieurs via vidéoconférence à travers la Francophonie. Universitaires, gens d'affaires, hauts fonctionnaires ont animé le colloque.

Il existe plusieurs définitions de l'intelligence économique. Retenons celle proposée par M. Alain Juillet, Haut responsable à l'intelligence économique, Secrétariat Général de la Défense Nationale, et panéliste lors du colloque : *L'intelligence économique est un mode de gouvernance dont l'objet est la maîtrise de l'information stratégique et qui a pour finalité la compétitivité et la sécurité de l'économie et des entreprises.*

Certains participants n'ont pas caché un certain scepticisme vis-à-vis l'applicabilité de ce concept au sein de l'espace économique francophone. En effet, pourquoi les États ou les entreprises voudraient-ils mettre en commun des informations de nature économique qui assurent leur compétitivité, leur permettent des actions d'influence (lobbying) et les protègent des risques et menaces liés à la sécurité, à l'environnement et à la gestion? Dans son message au colloque, le Secrétaire général de la Francophonie a apporté un début de réponse à ce dilemme. Misant sur la diversité intrinsèque de la Francophonie, Monsieur Abdou Diouf estime qu'elle est source d'un dynamisme spécifique, fait d'échanges permanents, d'une concertation continue, d'une fécondation mutuelle. Elle permet de dépasser la seule dimension de la croissance économique dont l'aboutissement mène à l'unification linguistique et la marchandisation des cultures. Reconnaisant que l'intelligence économique fut un temps un outil dans la guerre commerciale à laquelle se livraient de nombreux pays et entreprises, il propose une autre acception du concept qui montre comment

la connaissance des valeurs, des représentations culturelles, des modes d'action et des schémas mentaux conduit à une meilleure compréhension des problématiques de marchés, de développement des affaires et fonde, au-delà des relations économiques, une véritable coopération, mutuellement enrichissante pour les cultures en présence. Cette approche de l'intelligence économique offre de nouvelles voies d'une part à la connaissance et à la recherche, d'autre part à l'action et la construction de modèles capables de répondre aux défis de la mondialisation des échanges, des mouvements migratoires et de l'environnement.

Ainsi pourrait s'ouvrir pour la Francophonie un tout nouveau chantier de coopération. C'est en tout cas un sujet que l'APF pourrait vouloir approfondir.